

tence, j'en suis sûr, mais ont-elles assez de talent et de compétence pour valoir six ou dix fois plus que les autres? Je ne le pense pas. Je ne pense pas que la population le croit non plus ou encore qu'on pourra la persuader d'accepter le programme de restrictions du gouvernement lorsqu'il existe une si grande différence entre les revenus.

Voyons quelle a été l'augmentation du nombre des employés de la catégorie SX. Pour répondre encore une fois à une question qu'a posée mon honorable ami de Winnipeg-Nord, le nombre des employés de la catégorie SX—ce sont des employés qui gagnent entre \$29,000 et \$66,000—est passé de 402 en 1969 à 1,082 en 1974. Que font-ils? De l'or? De combien de ces employés avez-vous besoin? On impose des restrictions aux autres fonctionnaires mais en même temps on accroît considérablement le nombre des employés des échelons supérieurs. Je sais qu'il y a eu un temps où les fonctionnaires, surtout des niveaux supérieurs, de l'État, ont pu ne pas être rémunérés aussi bien que ceux du secteur privé. Mais c'est le contraire qui est vrai maintenant. La raison pour laquelle on paie des traitements plus élevés que les traitements moyens ou ordinaires est qu'on veut attirer les personnes compétentes. On se plaint maintenant que l'État paie des traitements trop élevés à ses fonctionnaires, beaucoup plus qu'il n'est nécessaire pour attirer les personnes compétentes. Il faut examiner la prolifération des employés dans cette catégorie. Or, cet accroissement du secteur non productif de la Fonction publique, monsieur l'Orateur, s'explique par les salaires. Ces salaires sont basés sur la grosseur du ministère et le nombre d'employés et non sur les talents particuliers que peuvent posséder les gens.

Le gouvernement dépense plus de 900 millions de dollars à rémunérer des employés à forfait et occasionnels. Il est difficile d'en obtenir un compte détaillé. Surtout quand il y a tous ces gens grassement rémunérés dans la Fonction publique, pourquoi dépense-t-on presque 1 milliard de dollars en travaux à forfait? Les ministères qui ont reçu le moins d'aide dans ce budget sont ceux qui s'occupent de recherche scientifique et médicale. Par ailleurs, les frais de voyage des fonctionnaires supérieurs ont augmenté passant d'environ \$1,967,000 à \$4,310,000. Comment peut-on dire que le gouvernement actuel ordonne ses priorités quand on voit des choses pareilles?

Le ministre se félicite d'une augmentation moyenne d'environ 14 p. 100 dans le secteur public. Je dis «environ» car si ces chiffres semblent terriblement définitifs, ils ne le sont plus autant lorsqu'on étudie la chose en comité. Le budget de la Chambre des communes a augmenté de 19.2 p. 100. D'accord, une grande partie de cette augmentation est attribuable à l'accroissement du personnel justifié par les nouvelles responsabilités de la Chambre, mais si vous regardez le budget du ministère de la Justice vous verrez que les traitements—et les dépenses du ministère vont surtout en traitements—ont augmenté de 26.5 p. 100.

Nous pourrions peut-être nous en accommoder, mais nous voyons que le budget du Sénat a augmenté de 31 p. 100 alors que les lignes directrices salariales encouragent les gens et même les incitent à ne pas demander plus de 10 à 12 p. 100. Avant que ce budget ne soit déposé la situation à l'égard de la disparité des revenus était déjà assez grave. Là-dessus, nous différons de nos amis à droite. Ils s'inquiètent du niveau des dépenses gouvernementales. Nous nous inquiétons de savoir où va l'argent, si c'est aux amis du gouvernement sous forme de cadeaux généreux, de concessions fiscales et autres avantages, ou bien aux Canadiens qui ont droit à une juste part du revenu national.

### *Le budget principal*

Depuis 30 ou 40 ans, il n'y a eu aucun changement dans la distribution des revenus. Si le gouvernement veut que son programme de contrôle des prix et des salaires qui est foncièrement injuste—et il le sait très bien—soit accepté ou même qu'il ait une chance de l'être, il doit nous prouver notamment, pendant que le programme est en vigueur, que l'écart entre les catégories supérieure et inférieure de revenus diminuera. Rien dans les données déposées à la Chambre aujourd'hui n'indique que le gouvernement en soit conscient ou qu'il envisage d'agir dans ce sens.

*[Français]*

**M. Léonel Beaudoin (Richmond):** Monsieur le président, à mon tour je voudrais remercier l'honorable ministre de nous avoir invités à son bureau pour prendre connaissance des chiffres que l'on avait à discuter cet après-midi.

En ce qui a trait au point de vue de notre parti, j'aimerais faire quelques observations relatives aux dépenses du Conseil du Trésor. Tout d'abord il faut dire qu'il n'est pas étonnant que le ministre nous annonce aujourd'hui une croissance dans les dépenses fédérales limitée à 16 p. 100 cette année, car cette politique du gouvernement avait été signalée à diverses occasions. D'ailleurs je crois que le gouvernement n'a même pas le choix, car son immense déficit budgétaire le force à effectuer des coupures importantes dans ses dépenses, même si elles sont douloureuses et surtout s'il veut soutenir sa propre politique anti-inflationniste. Il doit battre la marche absolument.

Mais lorsqu'on regarde l'ensemble de la situation économique canadienne, qui aurait un urgent besoin d'être stimulée et stabilisée, on se rend bien compte que l'attitude qui est à la base du budget ne fait pas le poids. Au contraire, il s'agit d'un geste timide qui ne vise pas à renflouer une économie mais indique plutôt que le gouvernement reste sur la défensive face à la situation.

C'est là d'ailleurs l'espèce de contraste inquiétant qui se dégage de cette situation. L'économie a besoin d'être stimulée, mais le gouvernement se met sur la défensive et au lieu de soutenir la vie économique il ne fait que l'observer en espérant qu'elle se porte mieux plus tard. Où sont, par exemple, les programmes générateurs d'emplois alors que le chômage se maintient à son haut niveau? Au lieu de cela on voit une augmentation de 810 millions de dollars au chapitre de la contribution du gouvernement au chapitre de l'assurance-chômage. On se croise les bras, on est prêt à lutter contre l'inflation, à laisser de plus en plus de gens sans emploi, et on augmente les déficits, d'où l'illogisme de la situation, puisqu'on augmente les sommes consacrées à l'assurance-chômage sans contre-balancer cela par un programme dynamique destiné à réduire progressivement ce problème en créant des emplois productifs.

De plus, un problème majeur saute aux yeux dans ce budget et c'est l'augmentation de 1 milliard 75 millions de dollars seulement pour les frais de la dette publique.

Qui a permis aux banques en 1969, ici même, à la Chambre, aux banques et aux compagnies prêteuses d'augmenter le taux d'intérêt, si ce n'est ce même gouvernement. A ce moment-là ce même gouvernement décidait par cette loi de payer plus cher pour emprunter l'argent, donc de faire des déficits plus considérables et d'élargir la marge déficitaire, chaque année que le gouvernement doit payer pour la dette.